

CONSEIL DU 9 DECEMBRE 2011
Intervention de Michel LUCAS – Couëron
Groupe communiste

Point 2 - Politique Foncière - Création d'un Etablissement Public Foncier Local –
Approbation des statuts, désignation des représentants de Nantes Métropole

Monsieur le Président, Chers collègues

Le foncier est un facteur clef pour produire des logements et les emplois qui font la ville de demain. Les élus communistes approuvent donc le projet de création de cette agence sur le territoire départemental et l'adhésion de Nantes Métropole. Ils s'en félicitent d'autant qu'à l'occasion de nombreuses délibérations sur le logement, ils regrettaient l'absence d'une telle agence.

En effet, se doter d'outils au service d'un territoire et des collectivités qui le composent pour permettre son développement et réaliser les projets d'aménagement nous semble pertinent et indispensable. De plus, dans un département et une métropole aussi attractifs, se donner des moyens pour être très actif en matière foncière et de savoir mobiliser les terrains, accueillir de nouveaux projets est effectivement essentiel pour répondre à l'ambition que nous portons en matière de logements notamment. Cela suppose donc un savoir-faire, une ingénierie foncière, et des moyens financiers.

Cet établissement doit jouer en même temps un rôle de veille pour une urbanisation équilibrée, une densification de qualité, un aménagement du territoire équilibré.

Enfin, dans un contexte de pression et de spéculation foncière croissante, c'est un outil utile à nos collectivités et maintenir ainsi une offre de logements très abordables pour un maximum de nos habitants.

Je vous remercie de votre attention.